

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2000 B 05122

Numéro SIREN : 422 464 313

Nom ou dénomination : P.R.O. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2021 sous le numéro de dépôt 40274

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.713.734 euros
Siège social : 2, rue Troyon - 92310 Sèvres
422 464 313 RCS Nanterre

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 JUIN 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président du Comité de Surveillance et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 4.332.171 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président du Comité de Surveillance sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir un résultat net part du groupe bénéficiaire à hauteur de 6.528 K euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net est un bénéfice de 4.332.171 euros qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	4.332.171 euros
Autres Réserves	17.927.334 euros

Montant distribuable au 31 décembre 2020

22.259.505 euros

Affectation du résultat de l'exercice 2020 :

A titre de dividendes (soit 322,81 euros par action)	1.083.043 euros
---	-----------------

Le solde, soit 3.249.128 euros, au poste « Autres réserves », lequel serait ainsi porté de 17.927.334 euros à 21.176.462 euros.



Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 322,81 euros.

Le montant des dividendes distribués sera affecté, dans les conditions prévues à l'article 3.3 du pacte d'actionnaires conclu entre les associés de la Société, au plus tard à l'expiration d'un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 septembre 2021, à un compte courant d'associé nominatif spécifique, au prorata de la participation de chaque associé, et sera rémunéré dans les conditions prévues audit article 3.3.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il sera également soumis pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au paiement à la source des prélèvements sociaux au taux de 15,5% et de la quote part de 21 % de l'impôt sur le revenu, ce dernier prélèvement tenant lieu d'acompte d'impôt sur le revenu et n'étant pas libératoire.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts		Revenus éligibles à l'abattement non à
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2019	529,83 €		1.777.578 €
31 décembre 2018	894,18 €		3.000.000 €
Distribution exceptionnelle en date du 28/02/2018	2.235,47 €		7.497.764,53 €
31 décembre 2017	1.211,97 €		4.064.961,03 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

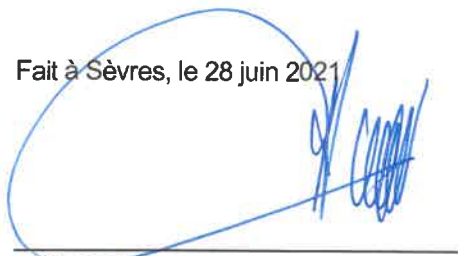
(...)

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Fait à Sèvres, le 28 juin 2021



Pour extraits certifiés conformes
Le Président
IMANES, représentée par
Monsieur Moëz Alexandre ZOUARI

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2 rue Troyon

92310 Sèvres

RCS NANTERRE 422 464 313

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Sofidem & Associés

12 Avenue de l'Opéra

75001 Paris

Société par actions simplifiée Capital de 221 020 euros –

RCS Paris 453 442 659

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2 rue Troyon

92310 Sèvres

RCS NANTERRE 422 464 313

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société PRO DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PRO DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation

financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur Le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du président sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La défense, le 28 juin 2021

Les commissaires aux comptes

Sofidem & Associés

Deloitte & Associés

Philippe NOURY

Philippe NOURY

 *Albert AIDAN*

Albert AIDAN



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

PRO DISTRIBUTION

Comptes Consolidés

Au 31 décembre 2020

Capital Social : 1 713 734 Euros

Siège social : 2 Rue Troyon 92310 Sèvres



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

1	BILAN	3
2	COMPTE DE RESULTAT	4
2.1	Compte de résultat	4
2.2	Compte de résultat global	5
3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
3.1	Incidence sur les variations de périmètre.	7
4	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	9
5.1	Informations relatives à l'entreprise	9
5.2	Principes Comptables	9
5.2.1	Référentiel comptable	9
5.2.2	Base d'évaluation	11
5.2.3	Utilisation d'estimations et hypothèses	11
5.2.4	Principes de consolidation	11
5.2.5	Méthodes de valorisation	13
5.2.6	Impacts liés la norme IFRS 16 « Contrats de location »	16
5.3	Événements significatifs de l'exercice 2020	20
5.3.1	Acquisitions / Cession des sociétés	20
5.3.2	Autres événements	21
5.4	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	21
5.5	Capital social	21
5.6	Bons de souscription d'actions	22
5.7	Périmètre de consolidation	22
5.7.1	Identification des entreprises consolidées	22
5.8	Notes sur le bilan et le compte de résultat	25
5.8.1	GoodWill	25
5.8.2	Autres actifs non courants	26
5.8.3	Actifs courants	27
5.8.4	Dettes non courantes	28
5.8.5	Dettes courantes	30
5.8.6	Autres charges	31
5.8.7	Autres produits et charges opérationnels	31
5.8.8	Frais de personnel et effectif	31
5.8.9	Charge d'impôt sur le résultat	32
5.8.10	Engagements hors bilan et passifs éventuels	34
5.8.11	Actifs destinés à être cédés (IFRS 5)	34
5.9	Informations complémentaires sur les instruments financiers (IFRS 7)	35
5.9.1	Valeur comptable des instruments financiers par catégories	35
5.9.2	Risque de crédit	35
5.9.3	Risques de taux d'intérêt	35
5.9.4	Risques de taux de change	36
5.9.5	Risques actions	36
5.10	Parties liées	37
5.11	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	37



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

1 BILAN

Actif en K EUROS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Goodwill	5.8.1	71 027	41 679
Autres Immobilisations Incorporelles	5.8.2	5 969	8 141
Immobilisations Corporelles	5.8.2	90 341	52 991
Autres actifs financiers	5.8.2	4 123	2 796
Autres actifs non courants		0	0
Actifs d'impôts non-courants	5.8.2 & 5.8.10	3 328	3 624
Actifs non courants		174 788	109 230
Stocks et en-cours	5.8.3	18 074	14 355
Clients et comptes rattachés	5.8.3	14 407	12 714
Juste Valeur des instruments financiers dérivés promesse HLPO		0	80 138
Autres actifs courants	5.8.3	26 335	33 980
Actifs d'impôts courants	5.8.3	434	1 191
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat		247	248
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.8.3	32 433	18 609
Actifs courants		91 930	161 235
Actifs destinés à être cédés	5.8.11	0	52 907
Total Actif		266 719	323 372
Passif en K EUROS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capital émis		1 714	1 714
Réserves		5 243	-614
Titres en auto-contrôle		0	
Résultat de l'exercice		6 528	7 620
Intérêts ne donnant pas le contrôle		-29	-27
Capitaux propres		13 456	8 692
Emprunts & dettes financières diverses à long terme		59 576	37 073
Passifs d'impôts non-courants		45	132
Provisions à long terme	5.8.4	2 912	1 376
Autres passifs non courants		0	0
Passifs non courants		62 534	38 581
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5.8.5	127 745	102 188
Passifs d'impôts différés	5.8.5	1 042	365
Autres passifs courants	5.8.5	25 699	19 102
Découverts bancaires		3 184	4 049
Fournisseurs et comptes rattachés	5.8.5	33 058	21 620
Passifs courants		190 729	147 325
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	5.4	0	128 774
Total Passif		266 719	323 372



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat

En K EUROS	Note	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires		239 108	194 500
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-164 546	-134 101
Charges externes	5.8.6	-18 095	-14 188
Charges de personnel	5.8.8	-30 980	-22 307
Impôts et taxes		-1 003	-1 463
Dotation aux amortissements		-15 309	-11 737
Dotation aux provisions		-91	-310
Autres produits et charges d'exploitation		-198	-1 182
Résultat opérationnel courant		8 886	9 213
Autres produits et charges opérationnels	5.8.7	711	943
Résultat opérationnel		9 597	10 156
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE dans la continuité des activités		9 597	10 156
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut		-3 061	-2 851
Coût de l'endettement financier net		-3 061	-2 851
Autres produits et charges financiers		2 625	260
Charge d'impôt	5.8.9	-2 619	67
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence			
Résultat net d'impôt des activités maintenues		6 541	7 632
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 541	7 632
Part du groupe		6 528	7 620
Intérêts ne donnant pas le contrôle		13	13



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

2.2 Compte de résultat global

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Note	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 541	7 632
Ecart de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Réévaluation des immobilisations			
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies			
Impôts			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		6 541	7 632
Part du Groupe		6 528	7 620
Intérêts ne donnant pas le contrôle		13	13



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K - EUR	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	6 541	7 632
Résultat des activités non maintenues	0	0
Résultat des activités poursuivies	6 541	7 632
Dotations nettes aux amortissements et provisions	13 969	13 671
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur et badwill	-624	-13
Plus et moins-values de cession	-776	-1 254
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	19 110	20 036
Coût de l'endettement financier net	3 061	2 851
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 619	-67
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	24 790	22 820
Impôts versé	-1 666	-876
Variation du B.F.R. lié à l'activité	23 020	-1 098
Autres flux générés par l'activité	0	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	46 144	20 846
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-23 328	-5 876
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	790	2 403
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-737	-33
Incidence des variations de périmètre	256	-1 603
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	0	0
Variation des prêts et avances consentis	-84	-297
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-31 141	-5 407
Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	857	4
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 778	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	18 241	4 180
Remboursements d'emprunts	-15 933	-14 897
Intérêts financiers nets versés	-1 332	-820
Autres flux liés aux opérations de financement	-853	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-797	-11 532
Variations de la trésorerie nette	14 205	3 907
Trésorerie d'ouverture	15 291	11 385
Trésorerie de clôture	29 496	15 291



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

(*) Correspond aux liquidités et quasi-liquidités moins les concours bancaires courants.

En K - EUR	31/12/2020	31/12/2019
Soldes de banques et caisses	32 433	18 609
Soldes de banques et caisses classées en actifs destinés à être cédés		590
Concours bancaires courants	-3 184	-4 049
Concours bancaires courants en passifs destinés à être cédés		-107
Valeurs mobilières de placement	247	248
Trésorerie de clôture	29 496	15 291

3.1 Incidence sur les variations de périmètre.

En K Euros	2020	2019
Montant payé pour les prises de contrôle	29 887	-1 719
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	-16 404	116
Montant reçu pour les pertes de contrôle	-12 073	
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux pertes de contrôle	-1 666	
Total	-256	-1 603



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K - EUROS	Capital	Réserves et résultats	Gains et pertes en C. Propres	Total situation nette	Situation nette Groupe	Intérêt ne donnant pas le contrôle
Capitaux propres N-2	1 714	2 326	0	4 040	4 062	-22
Distributions de dividendes		-3 000		-3 000	- 3000	0
Résultat net N		7 632		7 632	7 620	13
Actualisation du taux d'impôt						
Autres variations		20		20	37	-17
Capitaux propres N-1	1 714	6 978	0	8 692	8 719	-27
Distributions de dividendes		-1 778		-1 778	- 1 759	-19
Résultat net N		6 541		6 541	6 528	13
Autres variations		-414	414		-3	4
Capitaux propres N	1 714	11 327	414	13 455	13 485	-29



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

Les comptes ont été arrêtés le 28/05/2021.

5.1 Informations relatives à l'entreprise

PRO DISTRIBUTION est une société par actions simplifiée de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le Groupe Pro Distribution ». Le siège social de la société est situé à Sèvres, 2 rue Troyon – 92310 SEVRES.

La Société PRO DISTRIBUTION a pour activité la prise et la gestion de participations de toute nature dans des sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la distribution alimentaire. Elle exerce également l'activité de prestataire de services dans les sociétés qu'elle contrôle.

5.2 Principes Comptables

5.2.1 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2020.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

La société mère n'ayant pas ses actions cotées sur un marché réglementé, le Groupe se trouve hors du champ d'application des normes IFRS 8 « Segments opérationnels » et IAS 33 « Résultat par action ».

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Ces textes sont les suivants :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE attendue (Au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	1/01/2019	1/01/2019
IFRIC 23 <i>Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat</i>	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE attendue (Au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
Amendements à IFRS 9 : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.
Amendements à IAS 28 : Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.
Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.
Amendements à IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> & IFRS 11 <i>Partenariats</i>	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.
Amendements à IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.
Amendements à IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i>	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.
Amendements à IAS 19 : Modification, réduction ou liquidation d'un régime	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.	L'application de ces normes n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.2.2 Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Ce principe a été retenu compte tenu :

- Du soutien financier des actionnaires de la société Franprix Leader Price Holding formalisé par une lettre de soutien signée avec la société Pro distribution le 28 juin 2019.

Les états financiers consolidés sont préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- Des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3,
- Des instruments financiers dérivés et actifs financiers évalués à la juste valeur.

5.2.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

Il est procédé à des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtee. Concernant les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Concernant la norme IFRS 16, à la prise d'effet du contrat, le droit d'utilisation correspond à un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat, telle que déterminée par l'entreprise.

Cette actualisation des loyers est effectuée au taux moyen d'emprunt du groupe

Les jugements, estimations et hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes portent en particulier sur :

- Les ristournes et coopérations commerciales ;
- Les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (note 5.8.4) ;
- Les dépréciations des actifs non courants et Goodwill (note 5.8.1 & 5.8.2) ;
- Les impôts différés (note 5.8.9).
- Les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation (note 5.2.6).

5.2.4 Principes de consolidation

Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la même date de clôture que les comptes consolidés.

PRO DISTRIBUTION consolide par intégration globale dès lors qu'un contrôle exclusif est exercé.

- ***Éliminations***

Les transactions internes au groupe, les comptes réciproques au bilan et les résultats internes sont éliminés.

- ***Regroupements d'entreprises***

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange.

Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge en « Autres charges opérationnelles ».



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un Goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un Goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe), soit pour un Goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du Goodwill complet, les intérêts des sociétés ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un Goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du Goodwill partiel, seule méthode applicable.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), contre réserves avant le 1^{er} janvier 2010.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à un ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le Goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts des sociétés ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un Goodwill complémentaire.

- **Goodwill**

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les GoodWill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe 5.2.5 ci-après. Les GoodWill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

- **Conversion des états financiers et des transactions en devises**

Toutes les sociétés du groupe sont situées dans la zone euro.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou au cours de couverture.

- **Impositions différées**

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires existant entre les bases taxables et les bases comptables des actifs et des passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable dans un délai raisonnablement déterminable.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.2.5 Méthodes de valorisation

• **GoodWill**

Les GoodWill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés acquises et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de la prise de contrôle.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des GoodWill fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué à la clôture de chaque année. La valeur recouvrable est définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Dans l'activité de grande distribution, la juste valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel + dotations aux amortissements opérationnels courants).

Dans le contexte de la poursuite des activités du groupe, la valeur recouvrable est déterminée en priorité à partir de la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés, généralement sur une durée n'excédant pas 5 ans. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le groupe.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme étant le magasin.

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs, ...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- Actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio Valeur Nette Comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil correspondant à la valeur de marché généralement constatée sur ce type d'établissement,
- Actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La dépréciation irréversible des GoodWill est inscrite en autres produits et charges opérationnels. Les GoodWill négatifs (badwill) sont immédiatement inscrits en autres produits et charges opérationnels.

• **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels, brevets, licences et marques. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, ils sont reconnus de manière séparée du goodwill s'ils sont identifiables, contrôlés par l'entreprise, susceptibles de générer des avantages économiques futurs et que leur juste valeur est déterminable de façon fiable.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Les immobilisations incorporelles sont classées en actifs à durée de vie finie ou indéfinie :

- Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test annuel de dépréciation. Compte tenu du caractère indéfiniment renouvelable des droits au bail et des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, ils ne sont donc pas amortis.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

- Les immobilisations à durée de vie finie sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation :
 - Les logiciels de 3 à 5 ans

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

– Terrains	-
– Construction – gros œuvre	40 ans
– Etanchéité toiture et protection incendie de la coque	15 ans
– Agencements et aménagements des terrains	10 à 20 ans
– Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
– Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
– Matériels informatiques	3 à 5 ans

Les composants « Etanchéité toiture et protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors de rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Aucun coût d'emprunt n'est donc incorporé au coût des actifs.

- **Prix de revient des immobilisations**

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement, dans les comptes statutaires (et dans les comptes consolidés jusqu'au 31/12/2009).

Par dérogation à ce principe, et en conformité avec la norme IFRS3 révisée, le groupe a comptabilisé les frais d'acquisition de titres de participations en autres charges opérationnelles pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2010.

- **Immobilisations en location-financement**

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement dont la valeur d'achat est significative figurent à l'actif, la dette correspondante figurant au passif.

- **Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

- Immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie finie : la valeur des immobilisations significatives est examinée à la date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices de perte de valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.
- Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : elles sont soumises à un test de perte de valeur au niveau du groupement d'unités génératrices de trésorerie.

- **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Ainsi, les frais de logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

- **Actifs et passifs financiers**

- Les dépôts et cautionnements constituent des actifs détenus jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût initial et font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation.
- Les liquidités et quasi-liquidités comprennent les liquidités et les placements financiers à court terme réalisés par les sociétés du groupe correspondant essentiellement à des SICAV de trésorerie. Ces actifs constituent des actifs financiers de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en contrepartie du résultat.
- Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale. À chaque exercice, les créances clients font l'objet d'une estimation sur la base d'une revue faite individuellement pour les créances significatives. Une provision pour dépréciation des créances clients est comptabilisée afin de tenir compte des éventuels risques de non-recouvrement.
- Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires ainsi que les dettes d'exploitation. Les passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

- **Provisions pour risques et charges**

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance où les montants sont incertains, découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés et que les sorties futures de trésorerie corrélatives peuvent être estimées de manière fiable.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est partie fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

- **Engagements envers le personnel**

- **Avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite)**

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestations définies), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Le cas échéant, une provision figure dans les comptes consolidés sur la base d'une évaluation selon la méthode des unités de crédit projetées. Il est précisé que le Groupe a externalisé l'ensemble de ses obligations auprès d'une assurance.

- **Paiements en actions**

Il n'existe pas de plans d'attribution d'actions gratuites et de stock-options.

- **Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : « Chiffre d'affaires, hors taxes » et « Autres revenus ».



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs et diverses prestations réalisées par les établissements.

- **Achats de marchandises**

Les « Achats de marchandises » intègrent les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés conduit à comptabiliser des factures à établir ou des avoirs à émettre.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coûts d'achats. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

5.2.6 Impacts liés la norme IFRS 16 « Contrats de location »

Le Groupe PRO DISTRIBUTION applique la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 de manière rétrospective simplifiée.

IFRS 16 a introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'utilisation » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Nature des biens retraités

Au 1^{er} janvier 2020, le Groupe a reconnu les droits d'utilisations et des dettes associés relatifs à l'ensemble de ses contrats de locations à l'exception des contrats à courte durée, les contrats de faible valeur et les contrats de location et de service. Ces contrats concernaient majoritairement des biens immobiliers, des véhicules de transport. Les autres contrats de location de matériel sont des contrats à faible valeur (exemple location des Caisse), des contrats de location et de service au même temps (exemple Télésurveillance), ainsi que des locations sans engagement (Exemple Location bar à salades).

Exemptions

Le Groupe a appliqué certaines exemptions autorisées par IFRS 16 à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 K€).

Durée résiduelle des contrats avec option de renouvellement ou non résiliables

- La durée d'un contrat de location correspond à la période non résiliable, augmentée (ou réduite) des périodes couvertes par une option de renouvellement (ou de résiliation) lorsque cette dernière est raisonnablement certaine d'être exercée. Concernant les contrats immobiliers, le caractère raisonnablement certain de l'exercice des options de renouvellement (ou de résiliation) a été déterminé principalement en fonction des caractéristiques liées aux différents actifs (formats des magasins et bâtiments administratifs).
- Pour les baux commerciaux français de type 3-6-9, la législation octroie au preneur, à l'issue du bail, un droit à renouvellement de celui-ci ou un droit à une indemnité d'éviction. Pour les situations où le bailleur serait amené à verser au preneur une indemnité autre que négligeable en cas de refus de renouvellement du bail, la question de l'existence ou non d'une option de renouvellement pour le preneur s'est posée. Dans ce cadre, le Groupe a appliqué la position exprimée par l'ANC dans son relevé de conclusions, publié le 16 février 2019. Ainsi, la période exécutoire est de 9 ans et au-delà, pour les baux en tacite reconduction, la durée IFRS 16 retenue correspond au préavis (généralement 6 mois).



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Modalités de calcul

A la prise d'effet du contrat, le droit d'utilisation correspond à un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat, telle que déterminée par l'entreprise.

Cette actualisation des loyers est effectuée au taux moyen d'emprunt du groupe.

Comptabilisation

Le droit d'utilisation attaché au contrat de location est comptabilisé dans les postes de l'actif où les biens sous-jacents seraient présentés et la contrepartie en emprunts et dettes financières au passif.

En résultat, les charges de locations initialement constatées ont fait l'objet d'une annulation, et sont remplacées par l'amortissement linéaire des droits d'utilisation sur la durée du contrat de location et la constatation d'intérêts financiers.

Par rapport à IAS 17, l'application de la norme IFRS 16 entraîne un impact positif sur le résultat opérationnel courant de 367 K€ ; à l'inverse, le résultat financier est négativement impacté. Le résultat net de l'ensemble consolidé peut être diminué différemment au cours des périodes compte tenu d'une courbe de charges généralement plus élevée en début de bail c'est-à-dire une charge dégressive, contrairement à une charge linéaire reconnue sous la norme précédente (IAS 17). Enfin, les flux de trésorerie générés par l'activité d'exploitation sont plus élevés dans la mesure où les paiements relatifs à la composante principale du passif de loyers ainsi que les intérêts associés sont présentés dans les activités liées aux opérations de financement.

Bilan Consolidé (Impact IFRS 16)

ACTIF en K€	IMPACT IFRS 16
ACTIFS NON-COURANTS	
Immobilisations Corporelles	54 474
Actifs d'impôts différés	127
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	54 601
ACTIFS COURANTS	
Autres actifs courants	-353
TOTAL ACTIF COURANTS	-353
TOTAL ACTIF	54 247
PASSIF	IMPACT IFRS 16
CAPITAUX PROPRES	
Réserves	-80
Résultat de l'exercice	-38
Intérêts ne donnant pas le contrôle	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-118
PASSIFS NON COURANTS	
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	46 904
Passifs d'impôts non-courants	81
TOTAL PASSIF NON COURANTS	46 986
PASSIFS COURANTS	
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	7 451
Autres passifs courants	-71
TOTAL PASSIF COURANTS	7 380
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	54 247



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Compte de résultat (Impact IFRS 16)

Compte de Résultat en K€	IMPACT IFRS 16
Chiffre d'affaires	-
Charges externes	11 481
Dotations aux amortissements	-11 114
Résultat opérationnel courant	367
Autres produits et charges opérationnels	215
Résultat opérationnel	582
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE dans la continuité des activités	582
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	
Coût de l'endettement financier brut	-634
Coût de l'endettement financier net	-634
Autres produits et charges financiers	
Charges d'impôt	15
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	-38
Résultat net	-38

**PRODISTRIBUTION****Comptes consolidés au 31 décembre 2020***(Norme IFRS) en milliers d'Euros***Tableau des flux de trésorerie (Impact IFRS 16)**

RUBRIQUES	Note	IMPACT IFRS 16
Résultat net consolidé (1)		-38
Résultat des activités poursuivies		-38
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (2)		11 115
+/- Plus et moins-values de cession		-215
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 862
+ Coût de l'endettement financier net		634
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-15
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		11 481
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (3)		282
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-17 937
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		-17 937
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		18 070
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-11 380
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-634
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)		6 056
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D E + F + G)		-118



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.3 Événements significatifs de l'exercice 2020

5.3.1 Acquisitions / Cession des sociétés

Le groupe a fait l'acquisition de 29 sociétés en date du 01/08/2020 ainsi que la création de la nouvelle holding PRO GESTION en date du 01/07/2020 :

Sociétés	Prix d'acquisition	Pourcentage d'acquisition	Goodwill
BV DIS	0	100%	- 4
VERSADIS	0	100%	286
STD DISTRIBUTION	1 631	100%	743
DISTRICOSSO	0	100%	661
RV NARBONNE	2 126	100%	- 650
P.A. D	1 667	100%	344
SEAP	2 013	100%	1 589
S.O.D.I.C.M. A	481	100%	331
VILEZOR	923	100%	623
SOGIPAR	3 119	100%	1 428
A LA BONNE SOURCE	2 450	100%	1 233
PILODIS	380	100%	600
DISTRICLAM	163	100%	- 87
LAUDIS	164	100%	420
SDHN	1 644	100%	768
SUPERDIL	512	100%	308
MORILLONS	484	100%	2
BLANDIS	367	100%	268
SAINT HONORÉ DIS	1 595	100%	1 089
SUPER LOSSERAND	879	100%	715
LOUVOIS	1 430	100%	1 204
CLERODIS	45	100%	- 1 085
MAULE	1 672	100%	1 798
FROT DISTRIBUTION	1 109	100%	1 005
SUPERETTE PARIS	1 860	100%	860
MINIMARCHE VAL DE MARNE	84	100%	226
SUPERETTE YVELINE	0	100%	1 474
ANNESSIMES	1 123	100%	1 866
PUTEAUX	469	100%	172
PRO GESTION SAS		100%	

Le Groupe a cédé 5 sociétés au cours de l'année 2020 :



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Sociétés	Prix de cession	Pourcentage d'acquisition
KARAMEL	0	100%
LP BONDIS	2 065	100%
LP CORBEILDIS	2 948	100%
SOGIMED	1 276	100%
SODIBEL	188	100%

Le sous palier HLPO a également été cédé au prix de 1€.

5.3.2 Autres événements

L'évènement COVID 19 a surpris tout le monde dès mars 2020 obligeant à s'adapter à cette situation de crise mondiale inédite.

Relevant les commerces essentiels, l'activité des filiales de la société n'a aucunement été interrompue et on notera que l'impact a été globalement favorable aux magasins de proximité, bénéficiant de transferts d'achats de certains circuits fermés et des changements des modes de consommation.

La localisation des magasins a été un facteur clé, avec des magasins des quartiers de bureaux parisiens et zones de flux en perte de Chiffres d'affaires, a contrario des magasins des quartiers résidentiels et banlieues ont favorisés par le recrutement d'une clientèle inhabituelle. Le mix produits achetés s'en est trouvé modifié, effet boost sur les produits de 1er nécessité, produits nettoyeurs, antibactériens, et masque au détriment des références snackings et autre bar a salade.

Au sein de l'activité magasin, la bonne gestion des équipes, la mise à disposition de consommables (masques, gel et installation plexi en caisses), a permis d'assurer la sécurité des collaborateurs et des clients tout en contenant une éventuelle dérive des coûts d'exploitation.

Au cours de l'exercice PRO DISTRIBUTION a acquis les titres des 29 sociétés : St Honoré Dis, Louvois, Super Losserand, New Mag FP 17, STD Distribution, Versadis, BV Dis, Frot Distribution, Minimarché Val de Marne, RV Narbonne, SEAP, Sogipar, Superette Paris, Laudis, Blandis, Pilodis, Annessimes, Minimarché Puteaux, A La Bonne Source, Clerodis, Districosso, Morillons, P.A.D, S.D.H.N, S.O.D.I.C.M.A, Superdil, Superette Yvelines, Vilezor, Districlam. Dans ce même exercice les titres de 5 sociétés ont été cédés : LP BONDIS, LP CORBEILDIS, SOGIMED, SODIBEL et KARAMEL

5.4 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie de COVID-19 est toujours en cours à la date d'arrêt, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

5.5 Capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social s'élève à 1.713.734 euros.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Le capital social est composé de 3.355 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2020. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 510,80 euros.

5.6 Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'actions gratuites et de stocks options.

5.7 Périmètre de consolidation

5.7.1 Identification des entreprises consolidées

• Périmètre 2020

Libellé entité	Méthode	% contrôle particulier	% d'intérêt
PRODISTRIBUTION	IG	-	100
SMP DIS	IG	100	100
BV DIS	IG	100	100
VERSADIS	IG	100	100
STD DISTRIBUTION	IG	100	100
DISTRIMAD	IG	100	100
ROI SDS	IG	100	100
SDS CHANZY	IG	100	100
WATIDIS	IG	100	100
AMARBEN - 4134	IG	100	100
BAUDIS	IG	100	100
LEVALLOIS DISTRIBUTION	IG	100	100
RV NARBONNE	IG	100	100
SADIVAL (ex Meauriel)	IG	100	100
STATION SERVICE BATIGNOLLES	IG	100	100
CHAPELLE DISTRIBUTION	IG	100	100
SAINT MARTIN DISTRIBUTION	IG	100	100
VAUGIRARD DISTRIBUTION	IG	100	100
SUP HAUDRIETTES	IG	100	100
LISZT DISTRIBUTION	IG	100	100
PAD	IG	100	100
SUP 3000	IG	99	99
VILLY DISTRIBUTION	IG	100	100
SOCIETE D'EXPLOITATION ALIMENTAIRE DU PA	IG	100	100
SODICMA	IG	100	100
BSB DIS	IG	100	99
VILEZOR	IG	100	100
SOGIPAR	IG	100	100



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

SUP CHARENTON	IG	99	99
TORIDIS	IG	99	99
A LA BONNE SOURCE	IG	100	100
JPMA DISTRIBUTION	IG	99	99
DELUXE	IG	99	99
MSDISTRIBUTION	IG	99	99
SUP MENILMONTANT	IG	99	99
DISTRICAP	IG	100	100
PILODIS	IG	100	100
SOCORB	IG	99	99
DISTRICLAM	IG	100	100
SODINES	IG	100	100
LONGIDIS	IG	100	100
PIMOUISS	IG	99	99
AS DISTRIBUTION	IG	99	99
CHAMPIDIS	IG	100	100
MR DISTRIBUTION	IG	99	99
NES DISTRIBUTION	IG	100	100
MIDRIN	IG	99	99
IMADIS	IG	100	100
DISPADIS	IG	100	100
LAUDIS	IG	100	100
CRIMAT	IG	100	100
ASNIERESDIS	IG	100	100
TIMDIS	IG	100	100
SOCIETE FLUOR DISTRIBUTION	IG	100	100
SODIMEX	IG	99	99
SDAM	IG	99	99
SDHN	IG	100	100
BSR	IG	99	99
SUPERDIL	IG	100	100
MORILLONS DISTRIBUTION	IG	100	100
ALADIN	IG	99	99
ANGEL-DIS	IG	100	100
AGRIDIS	IG	100	100
SARADIS	IG	100	100
LILLOU	IG	100	100



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

BLANDIS	IG	100	100
PLADIS	IG	100	100
OCEANE DISTRIBUTION	IG	99	99
SARINODIS	IG	100	100
DISTRIPA	IG	100	100
MATDIS	IG	100	100
SAINT HONORÉ DIS	IG	100	100
PERLESDIS	IG	100	100
SUPER LOSSERAND	IG	100	100
LOUVOIS	IG	100	100
CLERODIS	IG	100	100
NANODIS	IG	100	100
MARCADIS	IG	99	99
SARL AVENIR	IG	99	99
SUPER CARDINET	IG	100	100
NEWFPMAG 17	IG	100	100
CONDOR GES = VIAL EN 2015	IG	100	100
MIKADO	IG	99	99
SDMAX	IG	100	100
SOPANES	IG	100	100
SOMADIS	IG	100	100
SOBELDIS	IG	100	100
REVE DISTRIBUTION	IG	99	99
DAVOUDIS	IG	100	100
DISTRIBAT	IG	99	99
FROT DISTRIBUTION	IG	100	100
SUP SODIMARNE	IG	100	100
ARIGATO	IG	100	100
SUPERETTE PARIS	IG	100	100
MINIMARCHE VAL DE MARNE	IG	100	100
ANNESSIMES	IG	100	100
BROCA DISTRIBUTION	IG	100	100
MINIMARCHE PUTEAU	IG	100	100
AURIQUES	IG	100	100
SCI CORDELIERS	IG	100	100
PRO GESTION	IG	100	100
LATOURDIS	IG	100	100
SODIROI	IG	100	100



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8 Notes sur le bilan et le compte de résultat

5.8.1 GoodWill

Le tableau ci-dessous détaille l'analyse de la variation des GoodWill par UGT :

	31/12/2018	39 623
Acquisitions		3 541
Dépréciation		-311
<u>Incidences IFRS 5 :</u>		
Actifs destinés à être cédés		-1 174
Dépréciations		
	31/12/2019	41 679
Acquisitions		20 887
Cessions		1 174
Reclassements		7 642
Dépréciations		-354
	31/12/2020	71 027

En 2020, les acquisitions comprennent la survaleur des titres des 29 sociétés 20 636 K€, (Note 5.3.1).

Variation des autres actifs non courants	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Total	Montant en fin d'exercice
Goodwill	47 336	20 887	0	77 039	77 039
Total autres actifs non courants (valeur brute)	47 336	20 887	0	77 039	77 039

*Détails Variation des amortissements et dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Total	Montant en fin d'exercice
Dépréciation des GoodWill	-5 657	0	-354	-6 011	-6 011
Total amortissements et dépréciations	-5 657	0	-354	-6 011	-6 011

• **Test de perte de valeur des GoodWill**

La méthodologie appliquée par le groupe pour effectuer les tests de dépréciation des GoodWill est décrite au § 5.2.5.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8.2 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants se décomposent comme suivent, ce tableau n'intègre pas les GoodWill nets :

Variation des autres actifs non courants	Montant au début de l'exercice	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Total	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>	9 341	11 646	2 208	-14 433	8 763	8 763
<i>Immobilisations corporelles</i>	92 574	28 090	40 686	-1 737	159 613	159 613
<i>Autres actifs financiers non courants</i>	2 796	4 484	3 017	-6 173	4 123	4 123
<i>Impôts différés</i>	3 624	300	-435	-160	3 328	3 328
Total autres actifs non courants (valeur brute)	108 335	44 520	45 475	-22 503	175 827	175 827
Total amortissements et dépréciations*	-40 783	-19 445	4 700	-16 537	-72 066	- 72 066
Total autres actifs non courants (valeur nette)	67 551	25 075	50 175	-39 040	103 761	103 761

*Détails Variation des amortissements et dépréciations	Montant au début de l'exercice	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Total	Montant en fin d'exercice
Amortissements et provisions des immobilisations incorporelles	-1 200	-3 234	2 116	-476	-2 793	-2 793
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles	-39 583	-16 211	2 583	-16 061	-69 272	-69 272
Total amortissements et dépréciations	-40 783	-19 445	4 700	-16 537	-72 066	-72 066



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8.3 Actifs courants

Stocks	Montant au début de l'exercice	Variation de périmètre	Variation	Total	Montant fin d'exercice
Stocks de marchandises	14 355	5 852	-2 128	18 079	18 079
Matières premières, approvisionnement	0	0	0	0	0
Total brut	14 355	5 852	-2 128	18 079	18 079
Provisions pour dépréciations	0	-18	13	-5	-5
Total net	14 355	5 834	-2 115	18 074	18 074

Clients/ Autres Créances	Montant au début de l'exercice	Variation de périmètre	Variation	Total	Montant fin d'exercice
Clients	12 792	4 734	-2 798	14 729	14 729
<i>Clients et comptes rattaches</i>	12 565	4 588	-2 779	14 375	14 375
<i>Clients douteux</i>	227	146	-19	354	354
Créances Clients	12 792	4 734	-2 798	14 729	14 729
Avances et acomptes sur commandes	39	669	-622	85	85
Autres créances	18 417	4 236	-2 768	19 885	19 885
Comptes courants	10 359	-10 584	1 286	1 062	1 062
Charges constatées d'avances	495	708	-1 149	55	55
TVA	3 260	1 210	-404	4 066	4 066
Créances fiscales	1 563	631	-980	1 214	1 214
<i>Créances fiscales</i>	871	302	-526	646	646
<i>Cice à recevoir</i>	693	329	-969	53	53
Actif d'impôts à payé	498	-73	-43	382	382
Créances sociales - organismes sociaux	295	30	89	414	414
Créances sociales - Personnel	293	43	-17	318	318
Actif destiné à être cédé	52 907	-11 485	-41 422	0	0
Juste valeur actifs HLP OUEST	80 139	10	-80 149	0	0
Autres créances	168 276	-14 606	-126 588	26 965	26 965
Total brut	181 068	-9 872	-129 386	41 694	41 694
Provisions clients	-78	-151	-92	-322	-322
Provisions débiteurs divers	-48	-147	0	-196	-196
Total nets	180 941	-10 170	-129 479	41 176	41 176



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Liquidités et quasi-liquidités	Montant début de l'exercice	Variation de périmètre	Variation	Total	Montant fin d'exercice
Solde de banques et caisses	18 609	18 395	-4 571	32 433	32 433
Valeurs mobilières de placement à juste valeur	248	1	-2	247	247
Total brut	18 609	18 406	-4 573	32 691	32 680
Provisions VMP					
Total net	18 609	18 406	-4 573	32 691	32 680

5.8.4 Dettes non courantes

Provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Total	Montant fin d'exercice
Provisions pour charges	-666	251	-418	-729	-1 562	-1 562
Provisions pour risques	-689	2 459	-999	-2 117	-1 347	-1 347
Risques divers	-21	201	-77	-107	-4	-4
Total	-1 376	2 911	-1 494	-2 953	-2 912	-2 912

Dettes financières non courantes	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Total	Montant fin d'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit à + 1 an	-15 076	4 649	-81	-2 945	-7 648	-7 648
Passifs de loyer (IFRS 16)	-16 942	-29 857	0	0	-46 771	-46 771
Autres emprunts et dettes assimilées	-5 064	242	-222	-5	-5 049	-5 049
Dettes financières diverses	9	0	0	-116	-107	-107
Total	-37 073	-24 966	-304	-3 066	-59 576	-59 576

Impôts Différés	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Total	Montant fin d'exercice
Passifs d'impôts différés	-132	82	-96	127	-45	-45
Total	-132	82	-96	127	-45	-45



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Les engagements du Groupe en matière de régime à prestations définies au titre des indemnités de fin de carrière et du régime de retraite complémentaire sont partiellement externalisés.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

- Taux d'actualisation

Il doit être déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (Obligations Corporate AA).

Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com).

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 0,62 %
- Age de départ en retraite
 - CADRE : 60-62 ans (Age légal de départ)
 - NON CADRE : 60-62 ans (Age légal de départ)
- MOBILITE des actifs : le turnover

Le taux de turnover ou taux de rotation du personnel représente le rapport entre le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents.

- Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :
 - CADRE : Turn-over fort
 - NON CADRE : Turn-over fort
- Revalorisation des salaires

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous la forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge.

Les tables retenues sont les suivantes :

- CADRE : Profil 1.5%
- NON CADRE : Profil 1.5



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8.5 Dettes courantes

Passifs courants	Montant au début de l'exercice	Variation	Variation de périmètre	Total	Montant fin d'exercice
Fournisseurs et comptes rattachés	-21 620	10 245	-21 683	-33 058	-33 058
Découverts bancaires	-4 049	-791	1 655	-3 184	-3 184
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	-102 188	-6 750	-18 807	-127 745	-127 745
<i>Comptes courants</i>	-80 720	-24 869	1 752	-103 838	-103 838
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements</i>	-10 673	-5 806	23	-16 456	-16 456
<i>Emprunts IFRS 16</i>	-10 794	23 926	-20 583	-7 451	-7 451
Passifs d'impôts courant	-365	179	-856	-1 042	-1 042
Provisions à court terme	0	0	0	0	0
Autres passifs courant	-19 102	-377	-6 220	-25 699	-25 699
<i>Produits constatés d'avance</i>	2	0	0	2	2
<i>Ecart d'arrondi passif</i>	0	0	0	0	0
<i>Dettes d'immobilisations</i>	-4 681	527	-397	-4 551	-4 551
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	0	0	-62	-62	-62
<i>Dettes sociales - Personnel</i>	-1 631	-156	-935	-2 722	-2 722
<i>Dettes sociales - Organismes</i>	-2 076	-229	-1 357	-3 662	-3 662
<i>Dettes fiscales</i>	-942	-14	-395	-1 351	-1 351
<i>Taxe sur le Chiffre d'affaires - Passif</i>	-2 037	620	-134	-1 551	-1 551
<i>Autres dettes</i>	-7 781	-1 147	-2 883	-11 810	-11 810
<i>Compte d'attente</i>	42	25	-58	9	9
<i>Passif lié aux actifs destinés à être cédés</i>	-128 774	121 571	7 203	0	0
Total passifs courants	-276 099	124 078	-38 709	-190 729	-190 729



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8.6 Autres charges

Charges externes	31/12/2020	31/12/2019
Achats non stockés	3 643	2 201
Sous-traitance	467	447
Location et charges	3 663	2 346
Entretien et réparation	2 524	1 928
Primes d'assurance	339	269
Etudes, documentations, séminaires-Autres produits et charges de gestion	28	33
Personnel extérieur	1 075	926
Honoraires	1 953	2 056
Publicité	1 227	1 037
Transport	564	391
Déplacements, missions et réceptions	295	282
Téléphone et Affranchissement	422	520
Services bancaires	1 115	838
Autres*	779	914
Total	18 095	14 188

5.8.7 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels	31/12/2020	31/12/2019
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-2 098	-1 149
Autres charges/opération en capital	-1 173	0
Cession d'actifs incorporels	790	2 176
Cession d'actifs corporels	0	227
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-354	-311
Valeur de cession des immobilisations	215	0
Badwill	624	0
Transfert charges exceptionnelles	2 706	0
Total	711	943

5.8.8 Frais de personnel et effectif

Charges de personnel	31/12/2020	31/12/2019
Salaires bruts	-24 504	-17 292
Charges sociales	-6 476	-5 015
Total frais de personnel	-30 980	-22 307

Effectif moyen	1 034	904
-----------------------	--------------	------------



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8.9 Charge d'impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat	31/12/2020	31/12/2019
Impôt exigible	-1 432	-348
Impôts différés	-450	1 156
Sous-total	-1 882	809
Reclassement CVAE	-881	-742
Profit du report d'imposition	143	
Total	-2 619	67

Rationalisation de l'impôt	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	6 541	7 632
Impôts (Impôts différés et impôts courants)	2 619	-809
Résultat avant impôts	9 161	6 824

Impôt théorique	2 246	1 911
Ecarts d'autres éléments	106	
Correction Fiscalité différée passive		-772
Reclassement CVAE et autres impôts		865
Produits et Charges d'imposition	-701	
Différences permanentes	-543	660
Ecart entre variation bilancielle et résultat	-101	
Ecarts de taux		
Déficits antérieurs activés		-162
Déficits exercice non activés	240	181
Déficits antérieurs utilisés	262	-6
Résultat fiscal transféré ou attribué	-38	
Dividendes reçus-Quote part frais et charges	1 037	72
Résultats des sociétés fiscalement transparentes	875	
Autres bases	-636	53
Résultat imposé	15	
Profit du report d'imposition	-143	
Déficit intégration fiscal HLPO		-2 870
Total impôt comptabilisé	2 619	-67



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Décomposition des impôts différés Actifs nets	Montant au début de l'exercice	Variation	Variation de périmètre	TOTAL	Montant fin d'exercice
Impôts différés sur provisions retraite	168	79		247	247
Impôts différés sur taxes grandes surfaces	178	-178			0
Impôts différés sur provisions non déductibles	19	-19			0
Impôts différés sur activation de déficits	3 230	-478	320	3 072	3 072
Impôts différés sur crédit-bail	30	134	45	209	209
Impôts différés sur frais d'établissement					0
Impôts différés sur frais d'acquisitions titres	29	169		198	198
Impôts sur différences temporaires		0			0
Impôts différés sur retraitement stocks	56	186	48	289	289
Impôts différés sur ajustements de juste valeur	-33	163		130	130
Impôts différés sur retraitement dette financière					0
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	-179	179			0
Impôts différés sur retraitements divers		-717	-56	-773	-773
Total impôts différés actifs nets	3 499	-483	357	3 372	3 372
Dont impôt différés actif	3 631				3 328
Dont impôt différés passif	-132				45

Le groupe PRO DISTRIBUTION a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés en France. Cette option concerne toutes les sociétés détenues à plus de 95%.

Les impôts différés actifs correspondent principalement aux déficits de l'intégration fiscale.

La projection établis démontre que le groupe est en mesure de consommer les déficits à moyen terme. Dans cette perspective et en fonction des nouveaux taux d'imposition votés en France, les impôts différés actives sur ces déficits ont été calculés au taux de 26.5%.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.8.10 Engagements hors bilan et passifs éventuels

- **Engagements hors bilan**

L'exhaustivité des engagements hors bilan est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Au 31 décembre 2020, les principaux engagements du Groupe sont :

- ✓ Cautions solidaires reçues de Franprix Leader Price Holding et accordées aux banques en garantie d'emprunts. La quote-part garantie du capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 4 253 K€
- ✓ Cautions solidaires reçues d'IMANES et accordées aux banques en garantie d'emprunts, La quote-part garantie du capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 3 215 K€
- ✓ Nantissements de parts sociales ou de fonds commerces des filiales en contrepartie d'emprunts dont le capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 18 010 K€
- ✓ Cautions accordées par la holding PRO DISTRIBUTION en garantie d'emprunts souscrits par les filiales ; le capital restant dû s'élève à 8 983 K€ au 31 décembre 2020

Les engagements hors bilan relatifs aux contrats de location de baux commerciaux sont :

- Cautions accordées aux bailleurs : 2 443 K€
- Garanties à première demande obtenues de partenaires bancaires et accordées à des bailleurs : 250 K€

- **Passifs éventuels**

Il n'y a pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2020.

5.8.11 Actifs destinés à être cédés (IFRS 5)

Néant



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.9 Informations complémentaires sur les instruments financiers (IFRS 7)

5.9.1 Valeur comptable des instruments financiers par catégories

En K€	Rubriques du bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	Autres actifs financiers	4 123	4 123	4 123	
Clients et comptes rattachés	Clients et comptes rattachés	14 407	14 407	14 407	
Autres actifs courants	Autres actifs courants	26 848	26 848	26 848	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 433	32 433		
Actifs		77 812	77 812	45 379	0
Emprunts auprès des établissements de crédit à + d'un an	Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	127 745	127 745		127 745
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	Emprunts & dettes financières diverses à long terme	59 576	59 576		
Fournisseurs d'exploitation	Fournisseurs et comptes rattachés	33 057	33 057		33 057
Autres dettes	Passifs courants	25 699	25 699		25 699
Passifs		246 078	223 574	0	186 501

Les dettes financières enregistrées dans les comptes correspondent à la juste valeur des dettes dans la mesure où elles sont rémunérées au taux variable.

5.9.2 Risque de crédit

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

5.9.3 Risques de taux d'intérêt

Le niveau d'endettement du Groupe au 31 décembre 2020 s'élevait à 191M€ dont la majorité est à taux fixe (hors contrat de location).

Echéancier des dettes financières au 31 décembre 2020

Echéancier des dettes financières	Montant à la fin de l'exercice	A moins 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	83 484	21 103	59 115	3 266
Emprunts auprès des établissements de crédit	29 261	7 648	21 613	0
Emprunt IFRS 16	54 223	13 455	37 502	3 266
Concours bancaires	3 184	3 184		
Comptes courants	103 838	0	103 838	0
Total	190 506	24 288	162 952	3 266



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

Analyse de sensibilité de taux d'intérêt

Risque de taux d'intérêt	2020	2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	29 261	30 729
Emprunt IFRS 16	54 223	27 812
Concours bancaires	3 184	4 049
Dettes financières diverses	103 838	80 720
Dettes de crédit-bail		
Total des dettes financières	190 506	143 310
Equivalents de trésorerie	247	248
Trésorerie	32 433	18 609
Total actif	32 680	18 857
POSITION NETTE	157 826	124 453
Position nette à renouveler à moins d'un an	24 288	106 237
Variation de 1 %	243	1 062
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	0	0
Variation des frais financiers	-243	0
Résultat financier	-436	-2 591
Impact variation frais financiers/charges financières	-55,71%	-41,01%

5.9.4 Risques de taux de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change.

5.9.5 Risques actions

Le Groupe place ses excédents de trésorerie en SICAV de trésorerie monétaire sans risque auprès de banques notoirement connues et ne présentant à notre connaissance aucun risque de solvabilité à ce jour.



PRODISTRIBUTION

Comptes consolidés au 31 décembre 2020

(Norme IFRS) en milliers d'Euros

5.10 Parties liées

Les parties liées sont :

- Les sociétés mères
- Les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- Les filiales
- Les membres du Conseil de Surveillance

La Société entretient des relations habituelles à des conditions normales, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Relations avec les associés

En 2020, Pro Distribution rémunère les comptes courants de ses associés (FPLP et IMANES) au taux Euribor 3 Mois + 300 points de base. Ces avances ont pour objet d'assurer le financement et le développement du Groupe.

Une convention de management, prenant effet à compter du 1^{er} avril 2012, a été conclue avec la société IMANES. Le montant des prestations facturées en 2020 s'élève à 689 K HT €.

Les associés de Pro Distribution ont également donné des cautions sur certains emprunts.

Mme ZOUARI perçoit un salaire au titre de sa fonction dans la société. Les membres du Comité de Surveillance ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

5.11 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du Groupe Pro Distribution s'élèvent à 247 K€ au 31 décembre 2020 contre 211 K€ l'exercice précédent.